

**LES TERMES DE REFERENCE  
DU SPECIALISTE EN SANTE**

**INTRODUCTION**

Le Paludisme et les Bilharzioses restent un problème de santé publique dans le Bassin du Fleuve Sénégal, ces deux maladies ont augmenté progressivement pendant les 10 dernières années, entraînant des effets néfastes pour la santé des populations du Bassin et la productivité économique. Un rapport de synthèse du Plan Sanitaire Régional de l'OMVS qui cite les problèmes de santé révélés lors de l'Etude du Plan Directeur de Santé pour le Bassin du Fleuve Sénégal (USAID/WASH FRN 453, déc. 1994) note en particulier: l'accroissement de la prévalence de la Bilharziose urinaire dans les 3 pays, avec des zones d'hyper-endémicité ; l'apparition récente et la progression fulgurante de la Bilharziose intestinale, inconnue jusqu'en 1994 dans certains zones de la Mauritanie et du Sénégal (où l'on a relevé des taux de prévalence de l'ordre de 40%) ; et le paludisme qui constitue un problème de santé publique majeure au niveau de la vallée, qui est le premier motif de consultation dans les structures sanitaires et la première cause de la mortalité. La sous composante santé du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples dans le Bassin du Fleuve Sénégal se propose de lutter contre le fardeau de ces maladies hydriques endémiques, en particulier en réduisant la morbidité liée aux bilharzioses et au géo helminthiases (en baissant la prévalence des infestations fortes) et en menant les activités de lutte contre le vecteur du paludisme pour diminuer l'effet de ces maladies hydriques endémiques dans les communautés locales et le rôle potentiel qu'ils jouent en empêchant la bonne santé des populations et la productivité économique.

En marge de cette initiative un financement vient d'être accordé à la lutte contre ces deux maladies et l'OMVS se propose de recruter un spécialiste en santé.

**MANDAT**

Assurer sous l'autorité du Coordonnateur Régional, la préparation et la mise en œuvre des activités de la sous-composante santé (lutte contre le Paludisme et les Bilharzioses) dans les zones ciblées par le programme. Il s'agit notamment d'assurer la gestion et le suivi évaluation des activités de la sous-composante santé.

**TACHES**

Sous la supervision directe du Coordonnateur Régional, le ou la spécialiste en santé publique ou épidémiologiste va assurer la gestion quotidienne, le suivi évaluation du projet et veiller à la réalisation des objectifs du projet. Il ou elle aura comme tâches spécifiques suivantes :

- Organiser en collaboration avec les pays et WARN la planification opérationnelle des activités du projet dans le domaine de la santé,
- S'assurer que les activités planifiées respectent les stratégies nationales et qu'il n'y a pas duplication de financement,

## **OMVS – HAUT COMMISSARIAT – Février 2008**

- Préparer les Termes de Référence des études sur le paludisme, les bilharzioses et géohelminthiases en collaboration avec l'OMVS et les partenaires WARN au niveau pays et en assurer le suivi,
- Participer dans la préparation des dossiers d'appel d'offre, l'analyse des offres et les contrats d'attributions des marchés,
- Préparer et superviser l'approvisionnement en Moustiquaires imprégnées d'insecticide et en médicaments (SP, Quinine et solutés, Praziquantel, Albendazole, matériels de laboratoire et autres consommables) dans les pays et la livraison au niveau des districts sanitaires,
- Participer et suivre le processus de contractualisation avec les acteurs de mise en œuvre sur le terrain. (sélection des acteurs de mise en œuvre),
- Préparer des propositions de contrats et termes de références pour les acteurs de mise en œuvre en collaboration avec les pays et WARN,
- Assurer le relais technique directe entre l'OMVS, les cellules nationales OMVS et les PNLB / PNLP,
- Mettre à la disposition rapide aux différents intervenants dans la lutte contre le paludisme et les bilharzioses tous documents susceptibles de faciliter l'exécution du projet,
- Mettre en place la base de données pour le suivi des impacts,
- Coordonner et assurer le suivi évaluation de l'ensemble des activités du projet en collaboration avec les programmes nationaux (PNLB et PNLP) et les partenaires WARN,
- Elaborer les rapports d'activités trimestriels et annuels,
- Rendre compte au Coordonnateur du Programme pour l'ensemble du déroulement des activités de la sous-composante santé.

### **QUALIFICATIONS REQUISES POUR LE POSTE**

- Etre détenteur d'un diplôme universitaire en Médecine ou science sociale, une Maîtrise ou un Doctorat en santé publique. Une formation supplémentaire en recherche et épidémiologie serait un avantage,
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de la santé publique et une expérience confirmée en matière de coordination des programmes ou projets de santé,
- Avoir les capacités de management des projets de santé dans les pays en voie de développement,
- Avoir une bonne connaissance du (des) programme(s) national (aux) du Paludisme et de la Bilharziose,

## **OMVS – HAUT COMMISSARIAT – Février 2008**

- Avoir une bonne maîtrise de la communication écrite et orale en français et de bonnes connaissances en Anglais
- Avoir les capacités de travailler en équipe et le sens de l'initiative,
- Maîtriser l'outil informatique et avoir une bonne connaissance des logiciels suivants : Word, Excel et EPILINFO, ou un autre logiciel de gestion des données serait un atout

### **PAYS D'ORIGINE ET AGE LIMITE**

Le (a) candidat(e) doit être un (e) ressortissant (e) de la Mauritanie et être âgé (e) de 38 ans au maximum au 31 décembre 2008.

### **LOCALISATION ET DUREE DU CONTRAT**

Le poste sera basé au siège du Haut-Commissariat de l'OMVS à Dakar (Sénégal). La durée initiale du contrat sera de deux (2) ans renouvelables suite à une évaluation satisfaisante des prestations et à l'avis favorable du Partenaire au Développement.

### **RECRUTEMENT**

Ce poste sera fourni sur la base d'une annonce faite dans les journaux nationaux et internationaux. La priorité sera donnée aux ressortissants originaires de la Mauritanie. Les candidats qualifiés seront sélectionnés par l'OMVS. La Banque Mondiale émettra un avis de non objection sur la sélection des candidats qualifiés avant le recrutement.

---